

COMMUNIQUE DE PRESSE 21 mars 2024

ENVIRONNEMENT : LE DÉPARTEMENT RÉUNIT LES ACTEURS DES SPORTS DE NATURE

A l'invitation du Département, les acteurs des sports de nature de la Drôme étaient réunis ce jeudi 21 mars au domaine des Clévos à Etoile-sur-Rhône pour journée d'échanges autour du nouveau schéma départemental.

Clubs, comités départementaux, socio-professionnels, collectivités, au total près de 150 acteurs des sports de nature de la Drôme étaient réunies ce jeudi 21 mars pour une journée d'échanges autour des sports de nature et du schéma départemental. Alors que depuis quelques années, les sports de pleine nature connaissent un développement important, renforcé par la crise sanitaire et l'arrivée du vélo à assistance électrique, le Département de la Drôme a renouvelé son schéma directeur fin 2023 avec l'objectif de favoriser une pratique durable et équilibrée. Au-delà des bienfaits pour la santé (réduction du stress, reconnexion à la nature...), les sports de nature sont aussi un facteur d'attractivité touristique pour la Drôme (près de 20 % des demandes en Office de tourisme concernent la randonnée).

Une journée d'échanges

La journée a débuté par un accueil de la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, suivi d'une présentation du Schéma départemental par le vice-président en charge de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité, Eric PHELIPPEAU. En tant que chef de file et pionnier dans ce domaine, le Département de la Drôme accompagne depuis plus de 20 ans le développement des sports de nature dans une approche maîtrisée. Cette politique partagée avec le mouvement sportif et les collectivités vise à trouver les bons équilibres entre pratique sportive, attractivité et protection de l'environnement. Ce schéma voté en décembre dernier vise notamment à :

- mieux connaître les pratiques et la fréquentation ses sites
- accompagner techniquement et financièrement les gestionnaires de site
- pérenniser les lieux de pratique avec la maîtrise foncière des sites emblématiques
- limiter l'impact sur l'environnement par la sensibilisation ou en proposant une offre sport sans voiture
- développer la pratique des sports de nature chez les publics cibles du Département et les scolaires
- structurer l'offre d'événements pour une attractivité maîtrisée.

Ce schéma sera doté d'un budget d'environ 1M €/an. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : « Les sports de nature font partie de l'ADN de la Drôme. Ils sont aussi un outil d'attractivité de notre territoire. Le Département réalise un travail de fond pour préserver les milieux naturels, sensibiliser le public et accompagner les acteurs dans la transition. Face aux enjeux environnementaux, nous devons dès à présent nous adapter pour continuer à rendre accessible nos sites naturels et à pratiquer librement. »

Après cette demi-journée de présentation et d'échanges en salle, une séance de découverte de certains sports de nature était proposée aux participants l'après-midi à Etoile Park.